

COMMUNIQUE – Mercredi 15 décembre 2021

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID alerte sur des perturbations en fin d'année

Dans un contexte de pénurie de conducteurs, d'une part, et de fortes sollicitations des moyens de transport et de logistique pour préparer les fêtes d'autre part, la fin d'année 2021 risque d'être soumise à de fortes perturbations qui pourraient impacter la capacité des entreprises de la logistique et du transport sous température dirigée à respecter leurs délais. L'association professionnelle du secteur, LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID, appelle ses partenaires et clients à la solidarité, et demande un moratoire sur les pénalités de retard.

Un Noël inédit

Les entreprises de transport et logistique sous température dirigée, en charge du stockage et de l'acheminement des denrées périssables (produits frais et surgelés) sont particulièrement sollicitées en amont des fêtes de fin d'année. Or, les entreprises actrices de la chaîne du froid font actuellement face à de grandes difficultés dans le recrutement de salariés en particulier conducteurs routiers, caristes, manutentionnaires et préparateurs de commandes. Des milliers de postes en CDI sont ouverts, ainsi que renforts saisonniers. « *L'essentiel des produits qui nous sont confiés est constitué de produits périssables, soumis à une saisonnalité forte mais aussi à de fortes variations de la consommation en fonction de la météo, des périodes de vacances, des jours de la semaine, du respect des dates limites de consommation, etc...* » explique Valérie Lasserre, déléguée générale de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID.

Parallèlement, les organisations syndicales représentatives des salariés du transport ont également déposé début décembre, des préavis de grève pour marquer leur mécontentement face à la non-conclusion des négociations nationales sur les salaires, qui sont toujours en cours.

Appel à la flexibilité

Face à cette situation inédite, LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID s'est adressée aux organisations professionnelles représentant les filières de l'agro-alimentaire et de la distribution, pour appeler à la compréhension et à la flexibilité. « *Nous sollicitons, comme nous l'avons fait dans les premières semaines du confinement de mars 2020, que des pratiques dérogatoires aux règles et usages pour l'approvisionnement des plateformes et des magasins soient mises en place pour apporter aux prestataires logistiques et de transport la souplesse requise par ces risques de blocages.* » explique Valérie Lasserre. « *Nous préconisons également un moratoire temporaire autour des pénalités liées aux retards de livraison afin de préserver l'équilibre économique des acteurs de la chaîne alimentaire* » poursuit-elle.

Contact presse : Blandine Even – Ohwood / b.even@ohwood.fr / 06 60 13 83 11

A propos de LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID est composée de trois organisations réunissant les professionnels du transport et de la logistique du froid : Union Nationale du Transport Frigorifique (UNTF), l'Union Syndicale Nationale des Exploitations Frigorifiques (USNEF) et TRANSFRIGORROUTE France. LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID représente 120 entreprises, groupes de transport ou d'entreposage frigorifiques, 50 équipementiers et constructeurs, deux fédérations professionnelles et le laboratoire d'essai des engins frigorifiques, 50 000 salariés, 8,5 Mm³ de stockage négatif et près de 100 000 camions frigorifiques. Les clients de nos adhérents sont tous les acteurs de la chaîne de l'agroalimentaire depuis la production primaire (fruits et légumes, viandes, produits de la mer) jusqu'à la grande distribution en passant par toutes les étapes de fabrication et de transformation. Les adhérents assurent des prestations de stockage, de congélation / décongélation, et le transport de denrées alimentaires ou de produits de santé.